

JLB/JPD/V/COMITE

Le Président

OBJET : convocation réunion
du Comité syndical.

à

Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité syndical

La Plagne Tarentaise, le **03 DEC. 2025**

Mesdames, Messieurs,

Considérant votre qualité de membres du Comité syndical, je vous invite à participer à la réunion plénière qui aura lieu :

Le 09 décembre 2025 à 18h00

Au siège du SIGP - Salle 2 bâtiment Les Provagnes
1355, route d'Aime - 73210 LA PLAGNE TARENTAISE

Préambules :

- **De 16h30 à 17h15** : intervention de la SAP pour la présentation des tarifs publics et échanges avec les élus.
- **De 17h15 à 18h00** : intervention de l'OTGP pour la présentation de la demande de subvention 2026 et échange avec les élus.

ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL

- Désignation du secrétaire de séance.
- Ouverture de la séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du Comité syndical du 25 novembre 2025.
- Relevé des décisions.

DOMAINE SKIABLE

1. Contrat de sous-délégation des espaces enfants et RM associées pour Belle-Plagne, pour l'hiver 2025-2026 (complément de la délibération n° 2025-071 du 14/10/2025).
2. Avenant n° 1/2026 à la convention de financement des opérations de promotion.
3. Ouvertures des stations pour l'été 2026 et l'hiver 2026-2027.
4. Programme des ouvertures RM pour l'été 2026.
5. Tarifs publics RM de l'été 2026.
6. Tarifs publics RM de l'hiver 2026-2027.
7. Tarifs secours héliportés de l'hiver 2025-2026.
8. Convention d'occupation temporaire du domaine public concédé pour le big air de Bellecôte, pour l'hiver 2025-2026.

TOURISME

9. Taxe de séjour : modification des modalités.
10. Convention d'objectifs et de moyens avec l'OTGP.

PATRIMOINE

11. Conventions relatives à la tour de chronométrage de Plagne-Centre.

ADMINISTRATION GENERALE

12. Assurance risques statutaires : contrat mutualisé avec le CDG73.
13. Convention pour la prévention des risques : renouvellement de la convention avec le CDG73.
14. Participation du SIGP à la santé et à la prévoyance : modifications.
15. Revalorisation de la valeur faciale des titre-repas.

FINANCES

16. Subvention 2026 à l'OTGP et participation des communes à la compétence tourisme.
17. Ouverture de crédits pour le versement de la subvention 2026 à l'OTGP avant le vote du budget principal 2026.
18. Décision modificative n° 6 au budget principal 2025 du SIGP.
19. Budget principal : prise en charge anticipée des dépenses d'investissement.
20. Budget annexe Eau et Assainissement : prise en charge anticipée des dépenses d'investissement.

EAU ET ASSAINISSEMENT

21. Adoption des montants des contre-valeurs de performance « Agence de l'eau » pour 2026 pour le service public de l'eau et pour le service public de l'assainissement.
22. Convention avec le Conseil départemental de la Savoie pour la mise en œuvre de l'assistance technique départementale dans le domaine de l'assainissement collectif.

INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES

Je vous prie d'agrérer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-Luc BOCH

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
1355 Route d'Aime - Les Provagnes
73210 LA PLAGNE TARENTAISE

POUVOIR

Je soussigné(e), , donne pouvoir à M , membre du Comité syndical pour me représenter pour tous les votes et décisions à prendre lors de la réunion qui aura lieu le (mention manuscrite) :

A , le

⇒ BON POUR POUVOIR (mention manuscrite) :

Signature

Pour mémoire, les statuts du SIGP prévoient :

« Article 7 : Les membres

Les communes sont représentées comme suit au sein du Comité syndical :

- | | |
|--------------------------|---|
| ➤ AIME-LA-PLAGNE : | 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. |
| ➤ CHAMPAGNY EN VANOISE : | 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant. |
| ➤ LA PLAGNE TARENTAISE : | 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. |

En cas d'empêchement des délégués titulaires, les délégués suppléants sont appelés à siéger avec voix délibérative. »

⇒ Nous remercions donc les titulaires de bien vouloir organiser leur suppléance en cas d'absence à cette séance.